

# BILAN 2011-2025 DE LA CRASSULE DE HELMS SUR 4 MARES EN DEUX-SEVRES (79)



15/12/2025

Nicolas PIPET (IIBSN)

# La crassule de HELMS

**Famille** Crassulacées  
**Synonyme** Tâze helmsii  
 T. Kirk  
**Fleuraison** Juillet  
 Septembre



## La Crassule de Helms

*Crassula helmsii* (T. Kirk) Cock.

La Crassule de Helms est une plante amphibie originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Sa première introduction en Europe est assez bien documentée : la plante fait son entrée en Angleterre en 1911, commercialisée à partir de 1927 et observée pour la première fois dans le milieu naturel en 1956.  
 En France, son apparition est assez mal documentée mais nettement plus tardive. Dans les Hauts-de-France, la plante a été observée pour la première fois dans le Nord-Pas de Calais en 2006. Douée de capacités de croissance assez exceptionnelles, la Crassule de Helms représente aujourd'hui une grave menace pour les zones humides et semble être en extension rapide sur l'ensemble des territoires qu'elle a jusqu'alors colonisés.

### Répartition dans les Hauts-de-France

Depuis sa découverte en 2006 dans le département du Nord, la Crassule de Helms est en expansion dans les Hauts-de-France, avec un nombre de stations connues ayant quasiment doublé depuis 2015.

En 2020, elle est principalement présente dans le dunkerquois, l'agglomérationilloise, le bassin minier et la vallée de la Somme. Dans ce dernier secteur, la Crassule de Helms est observée dans plusieurs mares et fossés mais aussi dans le marais de Larionville, zone humide acidiphile très originale possédant un patrimoine naturel exceptionnel. Elle est également présente dans plusieurs mares sur le Grand site des Deux Caps, au Cap Gris-Nez et tout récemment, elle a été détectée dans les marais de Balançon (62).



### Comment reconnaître la Crassule de Helms ?



La Crassule de Helms est une petite plante rampante possédant de fines tiges (quelques millimètres de diamètre) de longueur extrêmement variable pouvant aller de quelques centimètres en situation émergée jusqu'à plus d'un mètre en eaux libres.

Chaque entrenœud peut émettre des racines adventives. Les feuilles, opposées et de forme linéaire, mesurent de 0,5 à 2 cm de longueur pour une largeur comprise entre 0,7 et 1,6 mm. Elles ont un aspect légèrement succulent caractéristique lorsqu'elles sont portées par les tiges aériennes.

La plante produit des fleurs solitaires à quatre pétales de couleur blanche à rosée portées par de courts pédoncules floraux se développant à l'aisselle des feuilles.



## DOCUMENT D'ALERTE Plante exotique envahissante émergente



Crassule des étangs

***Crassula helmsii***

Famille des *Crassulaceae*

Originaires d'Australie et de Nouvelle-Zélande

### ELEMENTS MORPHOLOGIQUES ET DESCRIPTIFS

Plante vivace succulente, à feuillage vert clair et à tige parfois rougissante ; les racines se concentrent aux nœuds des tiges. Pétales feuilles simples, linéaires, opposées et soudées par 2. Fleurs solitaires très discrètes, blanches à rosées à l'aisselle des feuilles. Peu de risques de confusions, si ce n'est avec certains orpins (*Sedum* sp.) mais cantonnés aux milieux secs.



### SITUATION ECOLOGIQUE

A partir d'individus cultivés pour l'aquariophilie, *C. helmsii* s'est échappée et tend à occuper les eaux stagnantes peu profondes (étangs, marais, bras morts, fossés etc.).

Sa rusticité et sa multiplication végétative efficace (stolons et bouturage des tiges) en font une espèce compétitive. Elle est ainsi susceptible d'engendrer une modification de la structure, du fonctionnement et de la composition des écosystèmes envahis.

### SITUATION GEOGRAPHIQUE

Plante exotique apparue récemment sur le territoire picot-charentais (commune de Chapelle-Sâton, observation Nicolas Pipet & Ewen Lanod (IIBSN), Alain Dutarrie (Irtex) 2011) et dont le caractère invasif dans d'autres régions françaises laisse supposer le risque d'invasion dans certains milieux naturels de la région.

### MOYENS DE LUTTE & DE CONTROLE

L'arrachage est déconseillé si des mesures drastiques de précautions destinées à limiter sa dispersion ne sont pas prises (par ex. clôture avec treillis métallique fin encadrant la zone à traiter...), du fait du fort pouvoir de bouturage de la plante. Le bâchage peut être envisagé. Avant toute action de lutte, contacter le Conservatoire botanique pour signaler la station et confirmer l'identification.

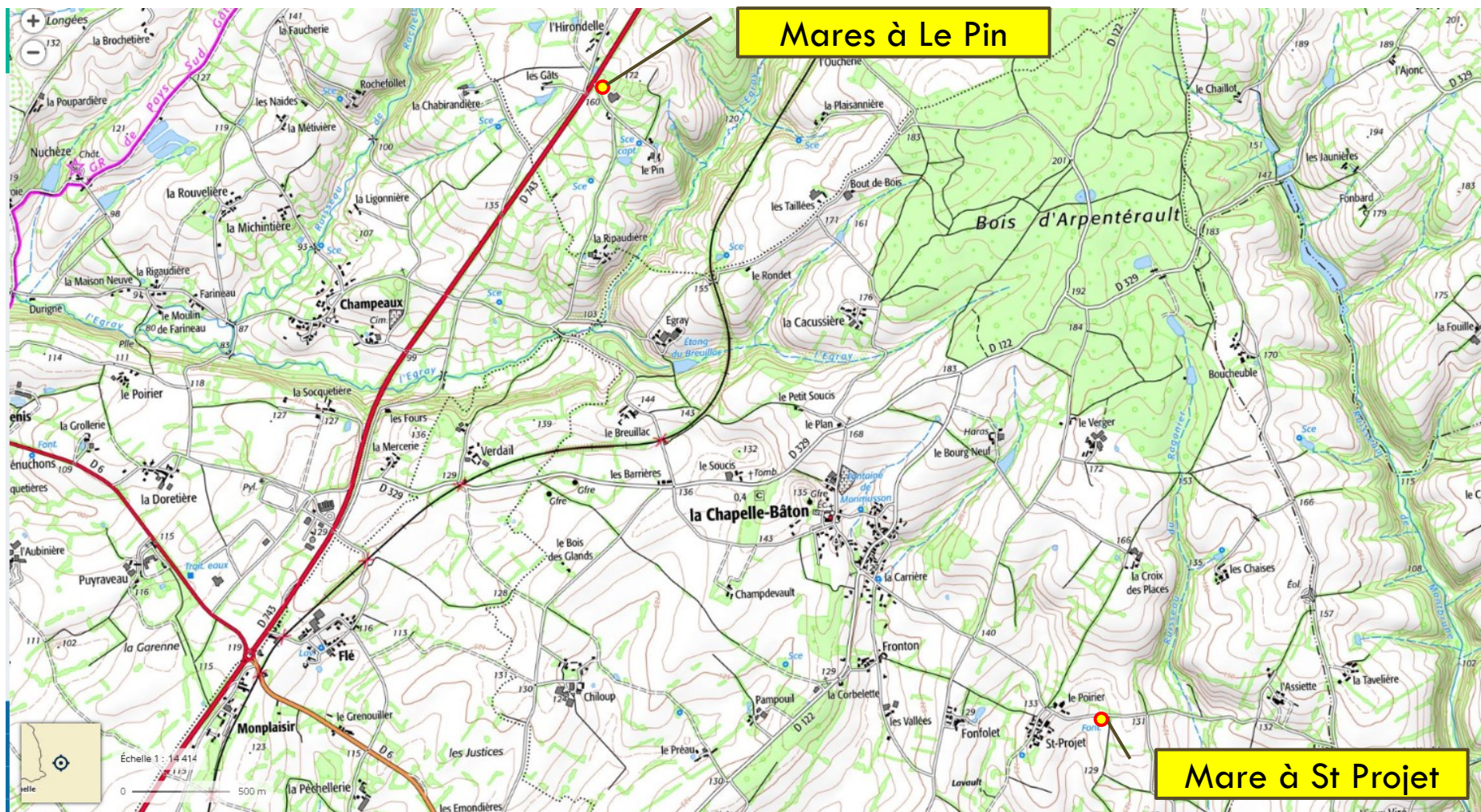
### VOS OBSERVATIONS NOUS INTERESSENT

Le Conservatoire botanique suit la colonisation de cette espèce. Il est important de nous signaler toute observation nouvelle à :

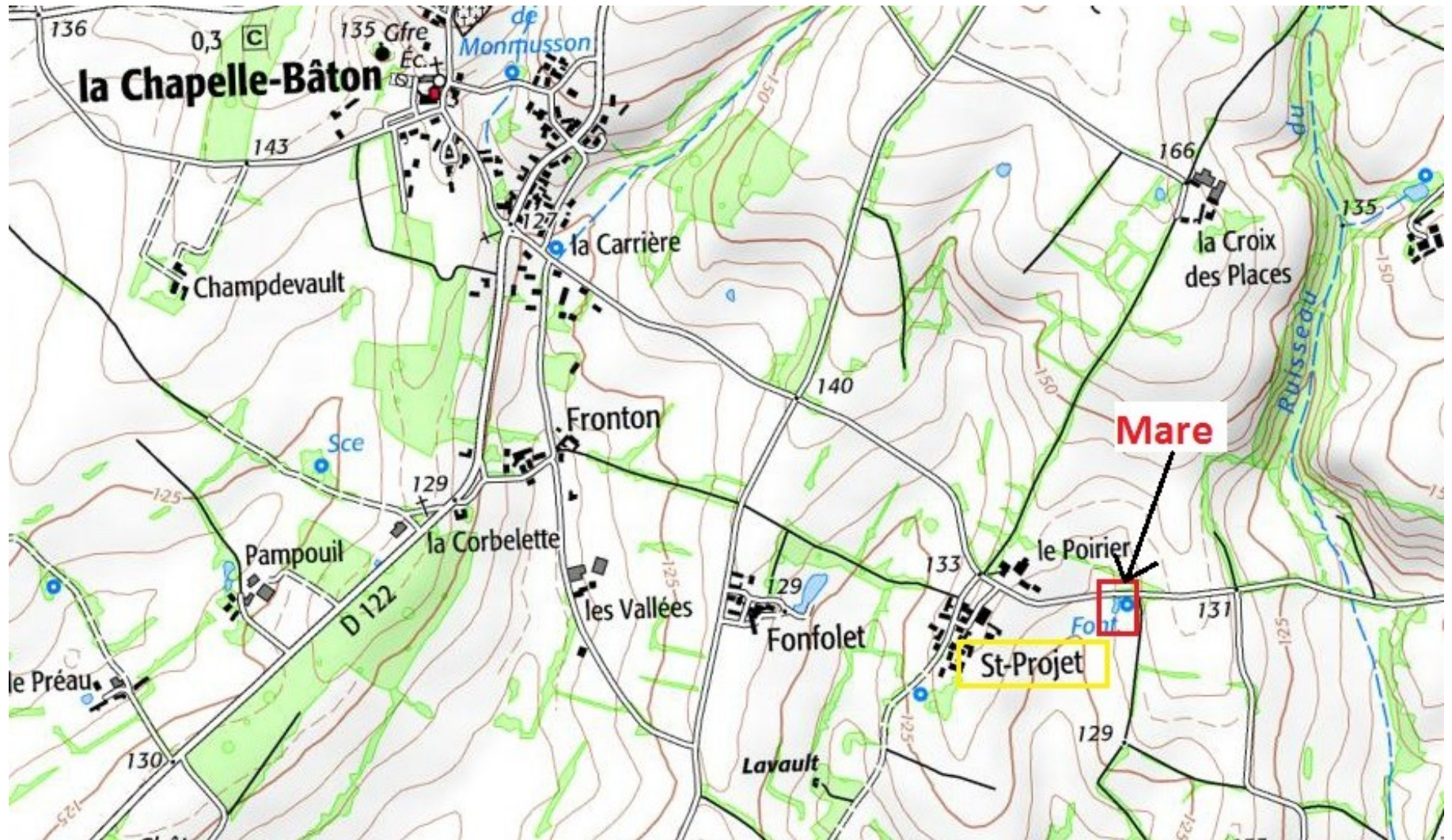


**Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique**  
 Domaine de Certes Graveyron  
 33 980 AUDENGE  
 Courriel : cbsa.info@laposte.net  
 Tél : 05 57 76 18 07

# Localisation de mares suivies en Deux-Sèvres pour la détection de la crassule de HELMS

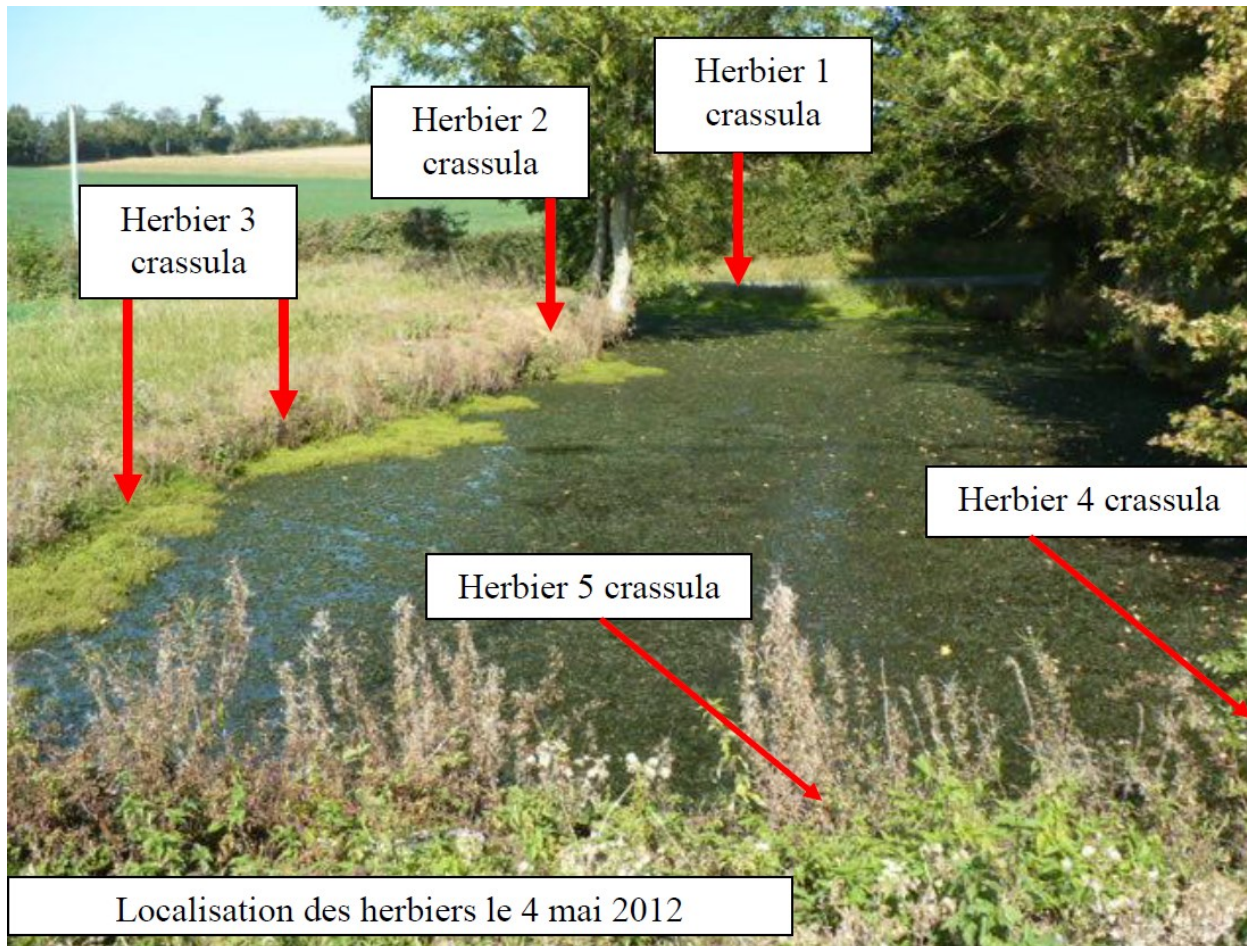


# Mare à La Chapelle Bâton (St Projet)



# Crassule de Helms – La Chapelle Bâton (St Projet)

## Colonisation de la mare par la Crassule en 2012



(Source: Nicolas PIPET)

# Crassule de Helms – La Chapelle Bâton (St Projet)

- Découverte fin 2011 de la Crassule de Helms dans une mare à St Projet (N. Pipet IIBSN)
- En 2012, mise en place d'un protocole et arrachage mécanique par l'exploitant, puis deux arrachages manuels (IIBSN et Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray) :
  - ▣ 6 avril 2012: visite sur site, rencontre de l'exploitant et proposition d'un protocole d'intervention
  - ▣ 12 avril 2012: arrachage mécanique par l'exploitant (sans finition manuelle)
  - ▣ 4 mai et 16 août 2012: arrachage manuel
- En 2013 et 2014, suivis et 2 arrachages manuels (IIBSN et SIAH) ont été réalisés pour continuer l'expérimentation (juillet et septembre)
- En 2015, passages en juillet et septembre par le SIAH : **absence de Crassula**
- En 2016, passages en juillet (SIAH) et septembre (IIBSN) : **absence de Crassula**
- En 2017, passages le 21/07/17 (SIAH) et le 27/09/17 (IIBSN) : **absence de Crassula**
- En 2018, passage le 11/09/2018 (SIAH et l'IIBSN) : **absence de Crassula**
- En 2019, passage le 22/07/2019 (SIAH) : **absence de Crassula**
- En 2020, passage le 15/06/2020 (SMBVSN) : **absence de Crassula**
- **En 2025, passage le 28/11/2025 (IIBSN) : absence de Crassula** →



# Crassule de Helms – La Chapelle Bâton (St Projet) : info/com/bilans

Présence avérée de *Crassula helmsii* dans le département des Deux-Sèvres

Nicolas Pipet, Alain Dutartre, 3 novembre 2011



## Localisation :

Commune de la Chapelle-Bâton (79), lieu-dit St Projet



## Site :

mare avec fontaine de 10 x 25 m, bassin versant : Sèvre Niortaise (sous-bassin de l'Egray), sans communication avec un réseau hydrographique superficiel, cours d'eau le plus proche : ruisseau du Raganier (500 m), colonisation par *Lagarosiphon major* (95 % de la surface) et par *Crassula helmsii*.



Clôture Nicolas Pipet

## Observations (3 octobre 2011) :

observation : Nicolas Pipet, Elven Lanoë (IBSN), 30 m<sup>2</sup> environ d'herbiers discontinus de *C. helmsii* en berge de la mare, validation de la détermination : Alain Dutartre Cemagriif, octobre 2011.

## Remarques :

à notre connaissance, première observation dans le département des Deux-Sèvres et aussi loin au sud (présence connue depuis la région Nord Pas de Calais jusqu'à la région Pays de la Loire), espèce à fort pouvoir de bouturage, colonisant les bordures exondées ou peu profondes des milieux aquatiques stagnants.



Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IBSN)  
Maison du Département - BP 531 - 79021 NIORT CEDEX  
[www.sevre-niortaise.fr](http://www.sevre-niortaise.fr), [nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr](mailto:nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr)



Synthèse des actions menées en 2011 et 2012 sur *Crassula helmsii* présente dans une mare des Deux-Sèvres



Herbier de *Crassula helmsii* (2011)  
Gros plan de la plante



Pipet N., Dutartre A., 2012. Synthèse des actions menées en 2011 et 2012 sur *Crassula helmsii* présente dans une mare des Deux-Sèvres. IBSN, Irstea, note, 19 p.

## Crassule de Helms (*Crassula helmsii*)

### Gestion de la colonisation d'une mare par la Crassule de Helms

**Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise (IBSN)**

- « Colléctible territoriale créée en 1987 qui regroupe les conseils généraux de la Charente Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée »
- « Principales missions de l'IBSN :
  - maintenance et entretien des réseaux hydrauliques et des ouvrages dans la zone humide du Marais Poitevin en partenariat avec l'Etat et les collectivités locales ;
  - structures porteurs du Sage Sèvre Niortaise et Marais Poitevin et du Sage Vendée ;
  - animation de groupes techniques espèces envahissantes (EEE) végétales du bassin versant de la Sèvre Niortaise ;
  - Contact : Nicolas Pipet - [nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr](mailto:nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr)

**Synédical intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) de l'Aulnoie et de l'Egray**

- « Intervention sur les bassins versants de l'Aulnoie (sur la partie alluviale de l'axe Niortais) et de l'Egray, deux affluents de la Sèvre Niortaise »
- « Objectif : mise en place d'une politique de gestion et d'entretien des milieux aquatiques sur ces deux axes et de leur affluents de l'axe Niortais »
- « Membre d'un groupe de concertation milieux aquatiques (GMA) Aulnoie Egray 2013 2017 :
  - « Action prioritaire au programme de travaux effectués en 2013 »
  - « Objectif du GMA : améliorer la continuité écologique, en particulier sur l'Aulnoie, limiter le colmatage de 40 des cours d'eau, en réduisant les perturbations d'origine agricole »
  - « Sage de l'Aulnoie géré par le SIAH Aulnoie Egray, L'IBSN intervient sur cette problématique dans le cadre du groupe »
- « Contact : Thierry Gaudier - [thierry.gaudier@grma.com](mailto:thierry.gaudier@grma.com)

**Site d'intervention**

- « La mare n°6 est située l'habitat est situé sur la commune de la Chapelle-Bâton en Deux-Sèvres, en partie amont de la mare versant de la Sèvre Niortaise, sur le bassin de l'Aulnoie géré par le SIAH Aulnoie Egray, L'IBSN intervient sur cette problématique dans le cadre du groupe »

**Maisonnages et enjeux**

- « Crassula Helmsii est été observée pour la première fois sur le site le 3 octobre 2011 (première observation en Poitou-Charentes). Cette espèce a des capacités d'expansion importantes, d'où la nécessité d'appliquer une action rapide après détection. Ceci a été notamment la conséquence de l'extension de la mare à partir de l'habitat de la mare »
- « Impacts sur l'écosystème des eaux :
  - Observation des canaux et bassins
- « Impacts sur l'écosystème :
  - Limitation du développement des espèces végétales aquatiques autochtones
  - Développement d'herbiers occasionnant une modification de l'écologie (perte de la diversité végétale et de la diversité animale de la mare)

[https://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2023/07/crassule\\_de\\_helms\\_r1.pdf](https://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2023/07/crassule_de_helms_r1.pdf)

## DETECTION PRECOCE ET INTERVENTION RAPIDE DANS LA GESTION DES PLANTES INVASIVES

### Application à la Crassule de Helms (*Crassula helmsii*) dans les Deux Sèvres (79)

Alain DUTARTRE <sup>(1)</sup> Nicolas PIPET <sup>(2)</sup>

(1) Irstea, REBX CARMA [alain.dutartre@irstea.fr](mailto:alain.dutartre@irstea.fr)

(2) Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise [nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr](mailto:nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr)

3<sup>e</sup> Conférence sur l'entretien des Zones Non Agricoles, 15 - 17 octobre 2013, ENSAT - Toulouse

GRUPE TECHNIQUE BASSIN SEVRE NIORTAISE  
« PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES MILIEUX AQUATIQUES »

nouvelles espèces / « réseau de veille »  
« détection précoce et action rapide » (éradication?)  
exemple avec *Crassula helmsii* en Deux-Sèvres

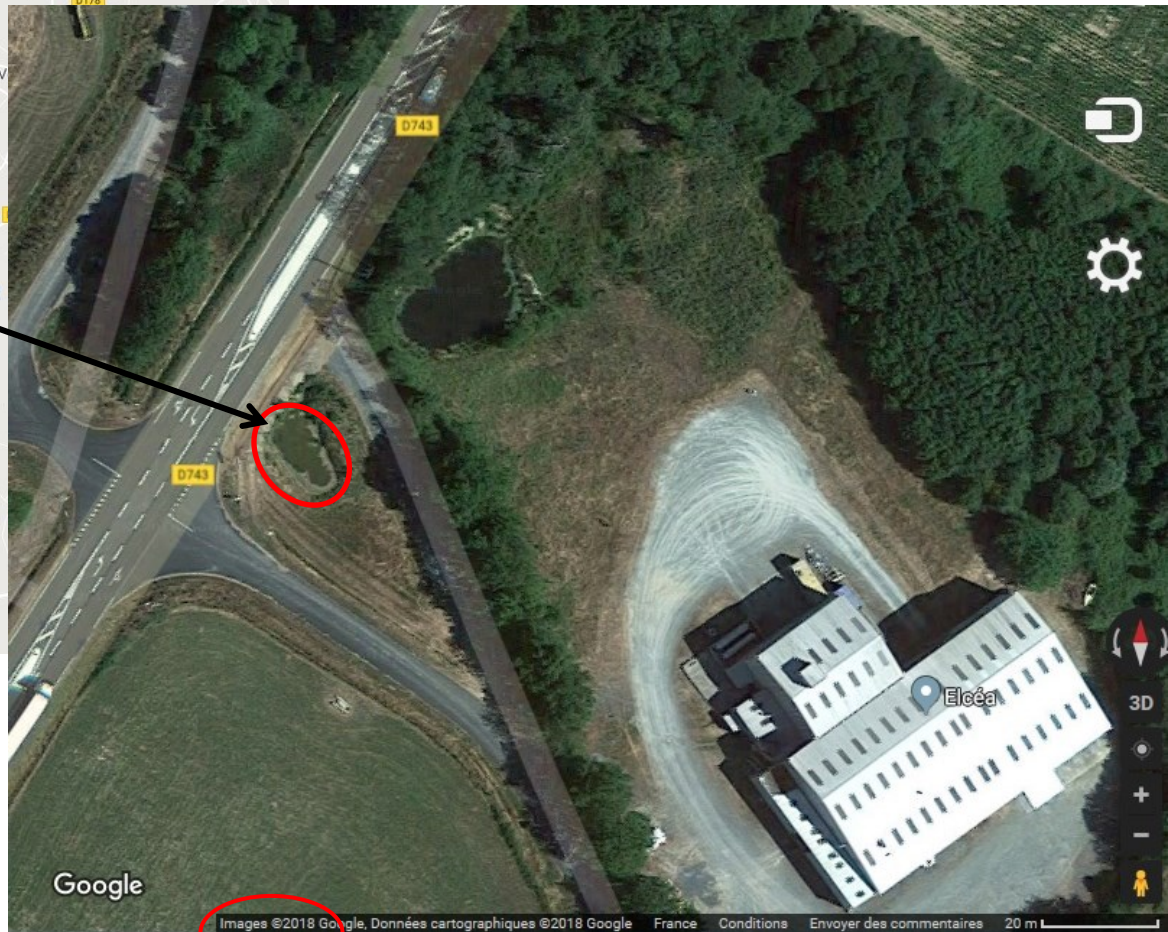
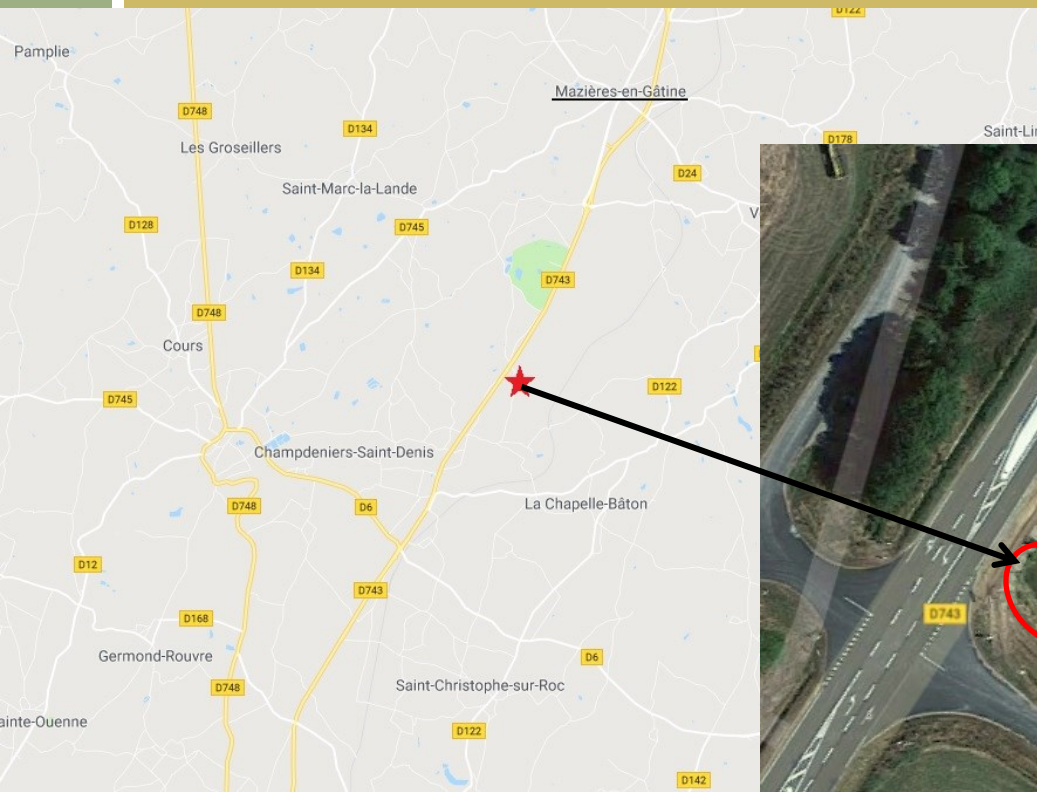
ORENVA - 12 février 2013 - MELLE

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise  
Maison du Département - 79 021 NIORT CEDEX  
Tél. : 05 49 06 79 79 / Fax : 05 49 06 77 71  
[www.sevre-niortaise.fr](http://www.sevre-niortaise.fr)

# Observation/surveillance de 3 mares à Le Pin (Mazières-en-Gâtine, 79)



# Mare 1 à Le Pin : mare avec crassula



# Mare 1 à Le Pin : mare avec crassula

- **En 2017, observation de crassula faite par Michel Bonnessée (DSNE) le 30/09 et confirmée par le SIAH le 24/10.**
  - Mare le long de la RD 743 en direction de Mazières, à côté de la Minoterie Elcéa.
  - Mare asséchée d'environ 150 m<sup>2</sup>, colonisée à différents stades de croissance.
- En 2018, suivi par le SIAH et l'IIBSN le 11/09 : présence de Crassula.
  - Mare asséchée, colonisée à 80% par la Crassule à différents stades de croissance
- En 2019, suivi par le SIAH le 22/07: présence de Crassula.
  - Mare asséchée, colonisée à 80% par la Crassule à différents stades de croissance
  - Contact propriétaire (Commune de Mazière en Gâtine)
  - Suivi de la 2<sup>e</sup> mare : absence de Crassula
- En 2020, suivi par le SIAH le 15/09 : présence de Crassula.
  - Mare asséchée, colonisée à 80% par la Crassule à différents stades de croissance
  - Re-contact du propriétaire (Commune de Mazière en Gâtine)
  - Suivi de la 2<sup>e</sup> mare : absence de Crassula
- **En 2025, suivi par IIBSN le 28/11/2025 : présence de Crassula** →  
**(mare en eau depuis peu, colonisation à 75% en mélange avec autres sp)**



# Mare 1 à Le Pin : mare avec crassula



Mare en 2017



Mare en 2018



Mare en 2019

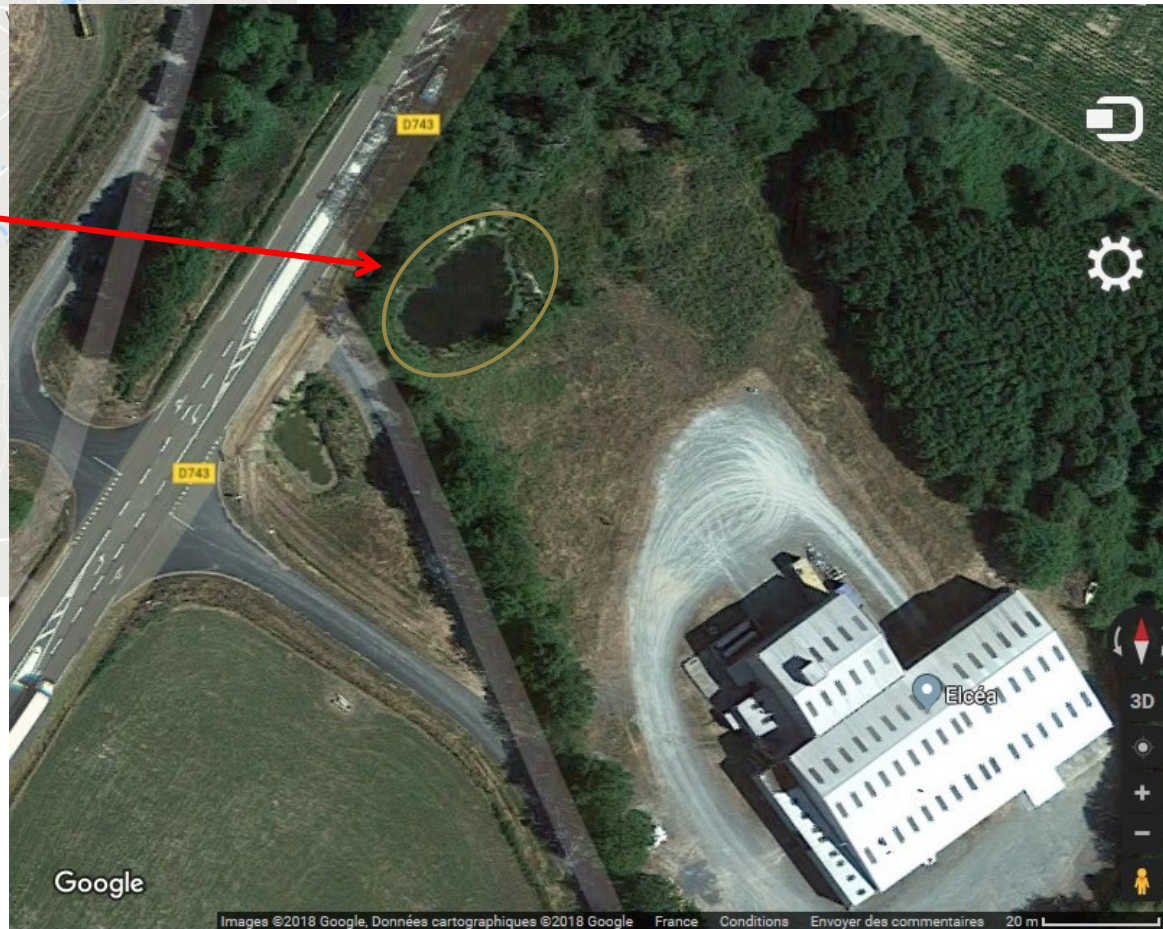
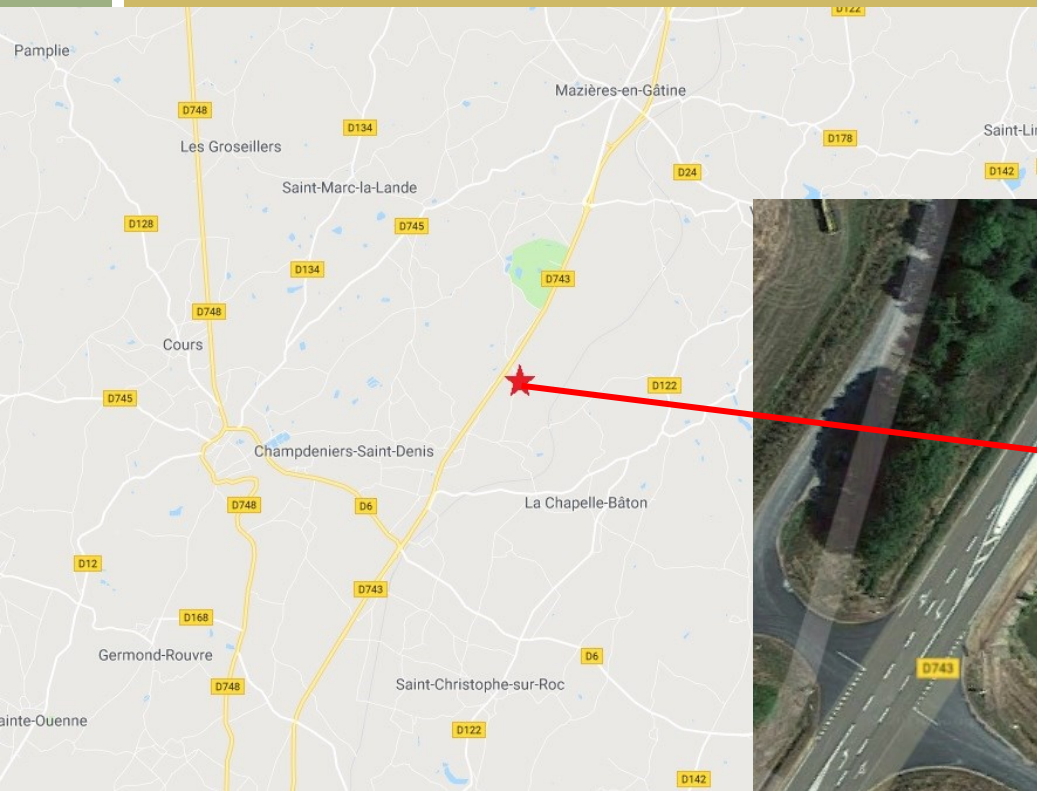


Mare en 2020



Mare 28/11/2025

# Mare 2 à Le Pin : mare sans crassula



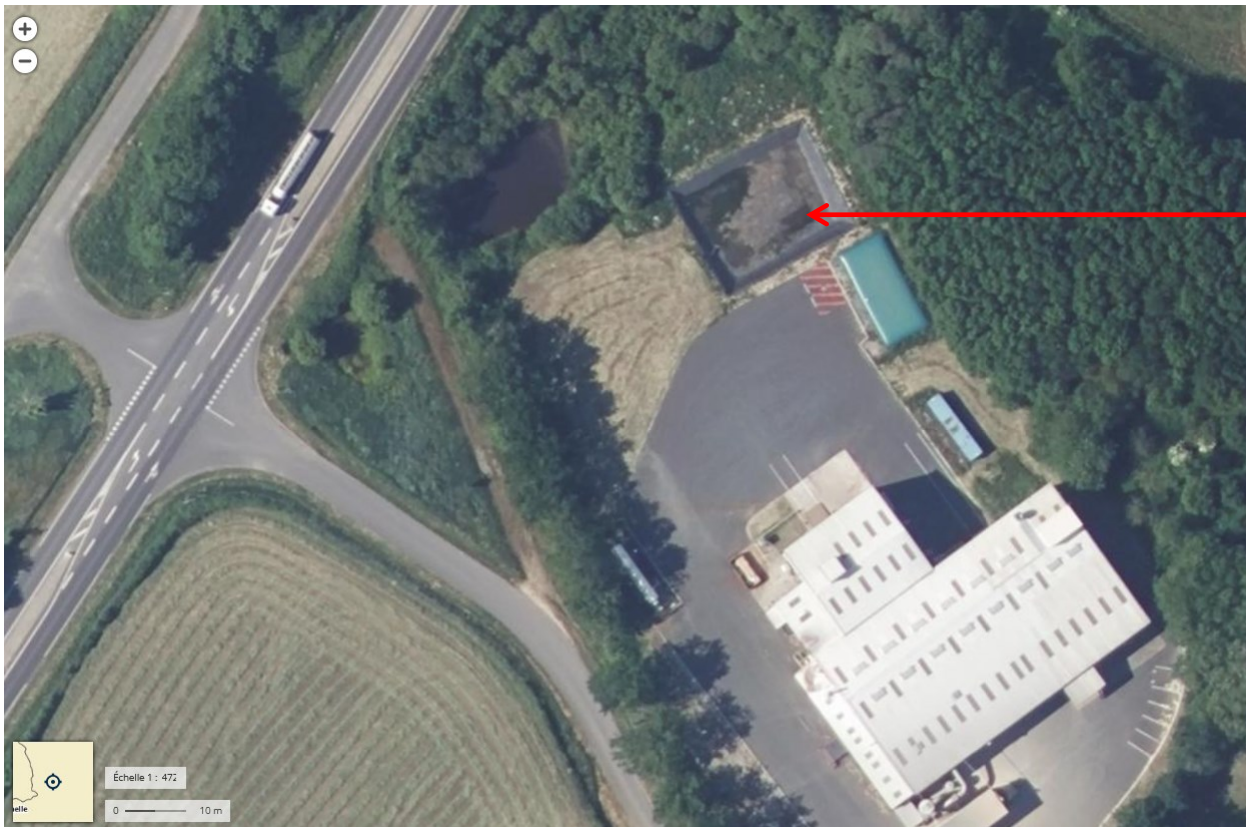
# Mare 2 à Le Pin : mare sans crassula

- **En 2019 et 2020**, mare suivie par le SIAH Autize Egray en complément de la mare à côté colonisée par la crassule : **absence de Crassula**,
- **En 2025**, suivi par IIBSN le 28/11/2025 : **absence de Crassula**.



# Mare 3 à Le Pin : mare sans crassula

- En 2025, 1 autre « mare » (réserve d'eau société Elcéa ) observée par IIBSN le 28/11/25 en complément des 2 mares : **absence de Crassula**



(Création 2020)